

DELIBERATION N° 2008/04-04 - MARCHES PUBLICS : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle à l'Assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Il précise également que dans les villes de 3 500 habitants et plus, la Commission est composée du Maire, Président, et de cinq membres du Conseil Municipal élus par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il doit être procédé selon les mêmes modalités à l'élection de cinq membres suppléants.

Ont été élus :

Membres titulaires

M. Joël LAMY
M. Jean-Daniel KIELISZEK
M. Xavier DUSSAULX
M. Marc NOEL
M. Marcel GAUZELIN

Membres suppléants

M. Denis DEFFOUN
M. Pierre CLAUDOTTE
M. Claude BORACE
M. François FOURMENT
Mme Martine SURGET